



## Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



# Et tout devient possible ...



A travers ce tract **la CGT** propose de retranscrire les événements, instances et réunions qui ont eu cours ces dernières semaines au sein du TNPC, à savoir le Compte Rendu des **Demandes de Concertation Immédiate**, le Compte Rendu de la dernière réunion des **Délégués du Personnel**, et le Compte Rendu succinct des commissions de notation.

**Forts de la motion déposée, vos représentants CGT** faisaient changer le **Cadre Organisationnel** lors de la réunion des **Délégués du Personnel - Spécial organigramme 2017**, réunion impulsée par la seule CGT lors d'audiences et autres instances. **Forts de la mobilisation des Cheminot-e-s en grève le 2 février dernier**, avec des revendications portant notamment sur l'emploi et les organisations du travail avec en toile de fond l'obsession des coûts de la maintenance ; et suite aux **Demandes de Concertation Immédiate** déposées le **03 mars 2017** uniquement par la CGT, vos élus CGT du TNPC ont déposé des préavis sur l'ensemble du technicentre. La délégation CGT en a également profité pour dénoncer le manque de respect des IRP et les attaques incessantes que vos délégués et mandatés CGT subissent au quotidien. La direction, acculée par le rapport de force, a dû répondre aux revendications des **Cheminot-e-s**, et des **avancées non négligeables ont été obtenues**.

Depuis janvier, et avec l'appui des **Cheminot-e-s**, **la CGT** a été force de proposition en portant un projet revendiquant l'emploi. Dans le même temps, il s'agissait de faire comprendre à la direction du TNPC la nocivité de leurs réorganisations et restructurations incessantes se faisant sur le dos des **Cheminot-e-s**, impactant de fait la qualité et la sécurité du personnel et des exploitations ferroviaires ; et en avertissant celle-ci que le tout mit bout à bout risquait de déboucher sur un conflit social majeur ! **Et raison nous a été donnée !**

- ❖ **Calais TER** : les différents entretiens, les négociations et au final la **Demande de Concertation Immédiate** de site ont permis des avancées très significatives :
  - à l'équipe électrique : plus de palliatif au manque d'effectif (et donc plus de modification régulière et anarchique de roulement) et requalification d'un poste à la qualif. D (avec effet rétroactif).
  - à l'équipe portes/AI : arrivée d'un opérateur supplémentaire et requalification d'un poste à la qualification C (sous couvert d'une montée en compétence d'un Cheminot de cette équipe).
  - à l'équipe mécanique : création d'un poste supplémentaire en septembre (afin de prévoir l'embauche au statut d'une apprentie); remplacement des 2 Cheminots passant leur qualif. E par l'embauche d'un intérimaire et d'une mutation (sous couvert de l'obtention de l'examen).
  - à l'équipe thermique : requalification d'un poste à la qualification C.

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)  
Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - Courriel : [secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr](mailto:secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr)  
Site Internet : <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

➤ à l'équipe mouvement : arrivée d'un opérateur en juin (embauche).

Le Cadre Organisationnel du site de Calais TER passerait ainsi de 70 à 73 Cheminot-e-s.

❖ **Lille TER** : avec l'appui de la DCI régional, là aussi des avancées ont eu lieu :

➤ à l'équipe mécanique : renfort d'un Cheminot à partir de mai 2017 via une mutation.

➤ à l'équipe mouvement : arrivée d'un opérateur en mai (embauche d'un personnel intérimaire du mouvement de Calais TER à Lille TER).

La CGT a également interpellé la direction sur les problématiques devant être régularisées au plus vite :

➤ à l'équipe électrique : une qualification D non remplacé ; et le fait qu'une embauche extérieure (ATT TS) intégrerait cette équipe en lieu et place du référent REGIO 2N actuel ... alors que les Cheminots de cette unité sont largement montés en compétence, notamment avec l'arrivée des nouveaux matériels. La CGT estime qu'il serait normal que ceux-ci puissent profiter de ce départ et de nommer des Cheminots déjà en place, tout en embauchant sur une qualification moins importante (ATT OPB par exemple).

➤ A la logistique aval (magasin) : depuis un départ à la retraite récent, la direction nous avoue que cette équipe a purement et simplement été oubliée, et dit se pencher sur l'inventaire des tâches à réaliser en vue de remplacer ce Cheminot ... mieux vaut tard que jamais !



Et la CGT d'attirer l'attention sur les départs en retraite, et de rappeler l'importance de la transmission du savoir, du savoir-faire et des compétences : en effet, les embauches doivent être faites bien en amont des départs des anciens !

❖ **Lens** : un poste maîtrise supplémentaire va être créé.

❖ **Dunkerque** : un poste supplémentaire à la qualif. B (ATT OPB) va être créé à l'équipe frein. 2 embauches au statut et 3 mutations arriveront très rapidement afin de combler l'effectif réel à disposition de 36 Cheminot-e-s à ce jour. Le CO passerait ainsi de 42 à 43 salarié-e-s. Sauf que 2 de nos anciens feront valoir leur droit à une retraite bien méritée dans le même temps. Le compte n'y est donc pas ! Les tractations se poursuivent et vos représentants CGT restent attentifs à cette situation, le manque d'effectif dégradant les conditions de travail.



En bref des promesses ont été faites ... reste à savoir si celle-ci seront tenues ! Loin d'être des empêcheurs de tourner en rond, vos délégués CGT interpellent quotidiennement la direction sur les problématiques rencontrées. Profit et rentabilité n'iront jamais de pair avec le service public que s'efforcent de rendre chaque jour des Cheminot-e-s toujours aussi fier-e-s de leur travail, ce malgré l'austérité salariale et organisationnelle voulue par la direction de la SNCF pour répondre à une politique d'économie et de rentabilité. A ce propos, la direction dit réfléchir à une Notation Annuelle Complémentaire et une embauche au statut. A suivre ...

Sans langue de bois ni fausseté la CGT vous fait part des échanges qui ont eu lieu durant la dernière réunion des DP en date du 23 mars 2017. Vous savez, ces fameuses réunions où, d'après une certaine organisation syndischtroumpf, la CGT ne dit rien, ou si peu que cela est insignifiant ! Lala la schtroumpf lala ... voici ce qu'il en est en réalité, histoire d'avoir un autre son - réel celui-ci - de cloche !

En prime abord seule **la CGT** a lu une déclaration. Elle y abordait entre autre :

- ❖ les notations, où la direction annonce faire un recensement de ce qu'il y a lieu d'être, et de ce qui est fait en réalité. Ce qui laisse présager d'une refonte des qualifications de poste ... à la baisse ! **Vos représentants CGT** ont interpellé la direction sur les différences de qualification à poste équivalent existantes au sein du TNPC. Pour exemple : les chefs de vacation des équipes de nuit de Lille TER : la majeure partie est à la qualification D ... sauf à l'équipe confort. Cherchez l'erreur !!!
- ❖ l'attitude de la direction du TNPC spoliant les droits des Cheminot-e-s qui, après avoir fait une lettre de réclamation - et dénonçant à travers cela des notations au rabais - ne pouvaient espérer obtenir leur évaluation et ainsi connaître la suffisance (ou non) de leur hiérarchie à leur égard. Quel en est l'intérêt ? Ou encore des évaluations faites ... sans la présence de la personne concernée. Un comble ! En qualité de transparence - que soi-disant prône la direction du TNPC - nous avons vu mieux !!! Une fois de plus il aura fallu l'intervention de **la CGT** pour mettre fin à cette situation autoritaire et chaotique, et dénoncer ces pratiques. Et de rappeler que le personnel d'une entreprise, quels que soient sa qualification et son niveau social, et quelle que soit l'entreprise dispose au sein de celle-ci des mêmes droits de protection et d'accès à ses données à caractère personnel qu'en son dehors (loi dite « Informatique et liberté » du 06 janvier 1978).
- ❖ la SEF, et le fait que la direction n'a que de l'ASNO plein la bouche ! **La CGT** a une fois de plus rappelé à la direction le relationnel qu'il doit y avoir entre la hiérarchie de proximité et les Cheminot-e-s composant les différentes équipes (diffusion documentaire, EIF, évaluations, ...).
- ❖ le devenir des IO, et l'externalisation de la charge via une IP. **La CGT** a mis en garde sur de telles pratiques, notamment en ce qui concerne la SDP. En effet, les IP sont payées à prix d'or pour un rendu de travail non satisfaisant, voire en deçà des standards. Mais aussi sur le fait que les équipes IO fonctionnent à effectif réduit : ainsi les Cheminot-e-s qui les composent ont du mal à répondre aux demandes et sollicitations.



Les réponses apportées par la direction du TNPC aux DCI déposées par **la CGT** sont floues et ambiguës (voir ci-dessous). En effet **la délégation CGT**, au travers des questions, des inquiétudes et des remontées des Cheminot-e-s, a aussi mis en exergue :

- ❖ la baisse de près de 10% des EIF où l'entreprise a d'ailleurs grand peine à se justifier.
- ❖ l'externalisation des charges (telle les OM comptage par exemple), où **la CGT** a demandé à la direction si elle pensait que les Cheminot-e-s du technicentre n'étaient pas capable de faire ; et a interpellé sur le coût de ces méthodes. La direction ne sait que dire !
- ❖ les remarques formulées devant l'ensemble de l'équipe par certains hiérarchiques vis-à-vis de Cheminot-e-s malades alors que le RH 00839 avait été respecté à la lettre. **Les délégués CGT** du TNPC ont rappelé la direction à leur devoir de confidentialité et de discrétion.
- ❖ le respect statutaire des appréciations de notation, où **la CGT** a rappelé que derrière chacune d'entre elles il y a un être humain qui trop souvent est déçu de l'exercice. Mais aussi qu'une pique de rappel soit faite à la hiérarchie de proximité. Mais que fera la direction ?
- ❖ l'organisation du travail, où **la CGT** dénonce le fait d'avoir plusieurs donneurs d'ordre au quotidien pour au final réaliser la même tâche.

- ❖ l'avenir de la VDR (Dunkerque) et les annonces faites par le DUO de la DFCA de Dunkerque (FRET) lors du piquet de grève du 21 mars quant à la suppression du locotracteur. La CGT a sommé le DEt du TNPC de tirer cela au clair, lui qui affirme le contraire !



Enfin, vos élus et mandatés CGT reviennent sur l'exercice de notation 2017 ... et souhaitent remercier par ce biais les Cheminot-e-s qui ont fait confiance à la CGT afin de porter leur réclamation. En effet, sur 100% des lettres de réclamations remises à la direction par les différentes Organisations Syndicales (tout collège confondu), près de 90% l'ont été par la CGT.

Au total une dizaine de positions supplémentaires a été obtenue par rapport au projet initial de la direction (la majorité des Cheminot-e-s rattrapé-e-s avait donné leur lettre à la CGT). Mais cela est peu, beaucoup trop peu aux yeux de la délégation CGT et de vos représentants !

Suite aux différents mouvements sociaux et autres DCI portées par la CGT, une Notation Annuelle Complémentaire a été annoncée par le DEt (très certainement aux environs du mois d'octobre). Il nous faut rester attentif et vigilant.

**Certes, ces avancées sont loin de résoudre tous les problèmes.**

**Mais c'est ensemble et à cette seule condition que nous rejetterons la fatalité.**

**Ainsi nous devons travailler à convaincre de la nécessité d'amplifier le rapport de forces qui nous permettra de faire reculer les décideurs.**

**Soyons résolument à l'offensive car tous ensemble nous gagnerons !**



avec vous, votre CGT

RESPONSABLE, OFFENSIVE, SOLIDAIRE



BULLETIN  
D'ADHESION



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 n° CP : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
 Grade : \_\_\_\_\_ Établissement : \_\_\_\_\_  
 Position de rémunération : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

ensemble, plus forts  
pour gagner